

Il est à peine besoin de préciser que ce sont là des couplets introduits dans le texte bien anodin de versions authentiques par des amateurs qui faisaient de l'histoire et traitaient le folklore à la façon d'un illustre devancier, en prêtant à des rhapsodes inconnus *et à des chanteurs non désignés* — et pour cause — des vers de leur propre composition (1).

Bibliographie de la MORT de PONTCALÉC.

- Joseph Loth. *Annales de Bretagne*, t. VIII, pp. 480 et suiv.
 Anatole Le Braz. *Revue celtique*, t. XVII, pp. 270-274.
 Le Digabel. *Revue Morbihannaise*, t. I (1892), pp. 335-352.
 Y. Le Diberder. *Brittia*, 1913, pp. 331-332.
 Lycée Armoricaïn, t. XIV (1829), pp. 23-47.
 Barthélemy Poquet. *Histoire de Bretagne*, t. VI, pp. 46 à 158.
 A. Rebillon. *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1947, pp. 405-407.
 A. de La Borderie. *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1858, I, pp. 341 et suiv.
 Albert David, C.S.S.P., *Notre-Dame de Langonnet*, p. 171.
 « Breiz Atao », mars 1939.
 Louis Le Guennec. *En Breiz-Izel autrefois*, pp. 144-145.
Revue de Bretagne, octobre 1892.

§ XXVII. IANNIK SKOLAN (pp. 341-349).

Cette ballade comporte dans le recueil deux parties : la première en dialecte vannetais, présentée comme se chantant dans la paroisse de Melrand, où l'événement qu'elle commémore se serait déroulé vers la fin du XVIII^e siècle, la seconde en dialecte « trégorois », mais présentée néanmoins, à l'Argument, comme provenant de quatre sources différentes. Il s'agirait en réalité, d'après l'indication de ces sources, non d'un fragment homogène, mais d'une sorte de mixture dont les éléments proviendraient de trois dialectes.

Les deux parties, artificiellement réunies sous un même titre, n'ont absolument rien de commun l'une avec l'autre, si ce n'est deux noms introduits à dessein dans la seconde, afin de justifier leur rapprochement dans l'ouvrage.

Le fragment vannetais, dont la langue pourrait prêter par son étrangeté à maintes observations (2), a pour sujet un meurtre commis par un tisserand nommé Jean Skolan et dont la victime fut sa

(1) Dans *La Chanson des Siècles bretons*, où la dernière pièce est reproduite intégralement, pp. 62-82, accompagnée de sa traduction française, Camille Lemerrier d'Ern admet qu'elle a été « quelque peu restaurée par son collecteur, qui, tout en respectant le fonds populaire, a pris soin d'y rétablir la vérité historique ».

(2) Elle a fait l'objet de quelques-unes de la part d'Ernault, dans *Etudes Vannetaises*, pp. 36-37, et dans la *Revue celtique*, t. IX, p. 379.

cousine, une certaine Mauricette, en souvenir de laquelle une croix a été élevée sur les lieux où elle perdit la vie. Sur le bord de la route de Melrand à Guern se voit en effet un petit monument de ce genre, au pied duquel on lit cette inscription :

ICY FUT TUEE MAURICETTE JAFREZO
POUR LA DEFENSE DE SA VIRGINITE
LE 23 DE MAY 1727 (1).

Il est curieux que La Villemarqué, qui parle de cette croix, semble avoir ignoré le texte de son inscription et ait ainsi placé le crime « vers la fin » du siècle précédent.

L'abbé François Cadic a publié dans la *Revue Morbihannaise* (1894, pp. 91 à 104), sous le titre de *La Complainte de Mauricette*, une reconstitution aussi sincère qu'il se peut de la gwerz originale vannetaise, qui comprend 34 couplets. L'assassin y est nommé *Pierre Guéganic*, et n'était point le cousin de Mauricette. A propos de la version du *Barzaz*, l'auteur de l'article prend soin de souligner le fait que le nom de *Skolan* est inconnu à Melrand, tandis que celui de *Guéganic* existe toujours dans la région.

On aura une nouvelle idée des déformations que peuvent subir les noms propres dans les chants populaires — et de l'arbitraire qui peut parfois présider à leur identification — en constatant que, dans les versions recueillies par Penguern et Luzel de cette soi-disant partie de *Iannik Skolan*, le nom de la jeune victime : *Jafrézo* est devenu *Téfétaou* en passant de Vannes en Trégor. Ces versions font du meurtrier un marchand de fil du nom de *Guéganic* (2) ; elles se terminent d'ailleurs sur une note cette fois plus poétique que celle de la fin, dans le *Barzaz-Breiz*, en précisant que sur le lieu où mourut Mauricette (que La Villemarqué s'obstine à écrire *Morised*, même dans sa traduction),

« Une croix neuve a été érigée, — Trois fleurs de lis y sont aussi,
comme emblème de sa virginité. »

La seconde partie, qui seule a droit au titre imposé aux deux dans le recueil, ne se rattache à la première que par une allusion interpolée à Mauricette. Elle est d'une inspiration toute différente :

Un grand pêcheur revient, une fois mort, accompagné de son parrain, demander à sa mère pardon du chagrin qu'il lui a causé

(1) Cf. Chan, Le Méné, *Histoire des Paroisses du Diocèse de Vannes*, t. I, p. 520.

(2) Les traditions locales concordent ici avec les versions trégoroises. Le nom *Guéganic* existe d'ailleurs dans le pays, tandis que celui de *Skolan* fait défaut dans l'anthroponymie de Melrand et des environs. Il est malheureusement impossible de vérifier l'exactitude des faits, le registre paroissial de l'année 1727, où devait être consigné l'acte de sépulture de Mauricette Jaffrézo, ayant disparu des archives de la commune.

de son vivant par ses méfaits : incendie de ses récoltes, outrages à ses trois sœurs et à l'église, meurtre de sa cousine, soustraction d'un « petit livre » qui était la consolation en ce monde de la vieille femme. Dieu lui-même l'a absous, et le visiteur d'outre-tombe rassure sa mère au sujet de son livre — « gardé par un poisson à dix-huit brasses au fond de la mer ». Cependant, elle lui refuse ce pardon. Le parrain intervient alors et prévient la femme qu'elle suivra son fils en enfer si, faute d'avoir été pardonné, il est contraint de subir les peines éternelles.

La mère demande à son enfant ce dont il a été témoin depuis sa mort. Mais au lieu d'une réponse sur ce point, ce sont des conseils, des dictons et des préceptes qu'elle entend de sa bouche. Ayant enfin reçu la bénédiction de sa mère, Skolan, qui était venu sur un cheval, tout noir comme lui-même, repart immaculé pour le paradis sur un cheval dont la robe et la crinière sont devenues d'une éclatante blancheur.

Cette partie est la seule qui ait subi dans l'édition définitive quelque modification par rapport à la précédente refonte. Mais cette dernière (1845) avait elle-même vu ajouter à la ballade un couplet que l'on ne trouve pas à l'édition originale, et dans lequel la mère s'exprime ainsi :

« Ton cheval est noir, tu es noir toi-même; sa crinière est si rude qu'elle piquerait; je sens une odeur de corne brûlée; maudit soit mon fils Skolan ! »

Trois nouveaux couplets vinrent s'y adjoindre en 1867, l'un emprunté à la version de G. Milin dont il était fait état à l'Argument (le 6^e couplet de la p. 345). Il existe, en plus de cette dernière version, au moins trois autres également intitulées *Iann Skolan* ou contenant un nom s'en rapprochant. L'action s'y déroule de façon à peu près identique, mais il n'y est point parlé des couleurs successives du personnage et de son cheval, pas plus que du cheval lui-même. Les conseils et les préceptes dispensés par le revenant ne se retrouvent que dans un fragment manuscrit provenant de M^{me} de Saint-Prix, ce qui ferait croire que La Villemarqué en a eu une copie sous les yeux et l'a agrémentée à sa manière.

Les autres leçons connues sont celles des *Gwerziou Breiz-Izel*, de la Collection de Penguern, et celle que Milin a publiée dans le Bulletin de la Société académique de Brest sous le titre quelque peu suspect de *Iann-Es-Kolmvenn* (1). Mais, tout en rattachant la pièce au XVIII^e siècle, en l'associant arbitrairement à la gwerz de Mauricette

(1) Lorsque l'on connaît la tendance des bretonnants du peuple au relâchement dans la prononciation des mots et des noms propres, on peut douter que le nommé Lars, gardien du Magasin des Subsistances de la Marine, à l'Arsenal de Brest, ait pu diéter à Milin un nom aussi compliqué, ne répondant à rien de connu. Un homme du peuple originaire du Léon n'aurait prononcé autre chose que : *Iann Eskolvenn* ou *Iann Skolvenn*.

Jaffrézo, La Villemarqué avait tenu, à partir de la 2^e édition de son ouvrage, à la relier à des traditions très anciennes, grâce au couplet supplémentaire qu'il y avait glissé, et qui, en Bretagne, ne se retrouve nulle part ailleurs. C'est ainsi qu'aux Notes il pouvait citer un passage du *Livre Noir* de Carmarthen dans lequel un certain *Yscolan* était ainsi apostrophé :

« Noir est ton cheval, noir est ton bonnet; noire est ta tête, tu es noir toi-même, oui, noir. Est-ce toi, Yscolan ? » (1)

La Borderie ne douta pas que ce couplet supplémentaire, inspiré par la lecture des *Myfyrian Archaeology of Wales*, ouvrage dans lequel se trouvaient des extraits du *Livre Noir*, que ce couplet composé pour les besoins de la cause, ne fût aussi authentique que ceux qui l'encadraient. Il le prit à témoin dans une étude sur les *Véritables prophéties de Merlin*, publiée en 1883, et réimprimée l'année suivante dans ses *Etudes Historiques bretonnes*, pour prouver l'ancienneté du poème gallois dont il provenait. Ce qui inspira à Ferdinand Lot ces lignes plutôt mordantes à l'adresse de l'historien national de la Bretagne, membre de l'Institut de France :

« Dans son *Barzaz-Breiz* (6^e édition, pp. 340 et 345) La Villemarqué s'est amusé à refaire un gwerz breton consacré à un assassin du xviii^e siècle, Iannic Scolan. Ce nom lui suggéra un rapprochement bizarre et il contamina le gwerz avec une imitation du poème gallois sur Yscolan. C'est déjà drôle. Mais il est tout à fait plaisant de voir M. de la Borderie trouver là une preuve de l'antiquité du poème gallois. » (2)

Bibliographie de IANNIK SKOLAN.

Pour la Première Partie :

Collect. de Penguern. Biblioth. Nat., t. 91, ff. 16 -170 : *Morisetta Tafetaou*.

F.-M. Luzel. *Gwerziou*, t. II, pp. 288-290 : *Morisetta Tefetaou*.

Chan. Le Méné. *Histoire des Paroisses du Diocèse de Vannes*, t. I, p. 520.

(1) Cf. *The Black Book of Carmarthen*, édit. J. Gwenogfryn Evans, p. 81. Le nom propre *Scolan*, répandu surtout dans le Trégor et le Goëlo, ne se trouve au Pays de Galles que dans des textes anciens, avec l'initiale prosthétique I ou Y : *Bed* (tombeau d') *Yscolan*, in *Rees Lives of the Cambro-British Saints*, p. 409; *Iscolan*, dans : *Mi Iscolan yscolheic*, in *Black Book*, loc. cit. *Scolan*, *Yscolan* sont des dérivés de *skot*, gall. *ysgol* « école ». L'onomastique française présente de son côté des *Ecolan* (Trédias, C.-du-N.), *Ecoland* (Paris-Hachette, 1899), *Lécolant* (Dauzat, *Dict. des Noms de Famille de France*), *Ecolant*, dans le toponyme *Pontécoulant* (Calvados), etc.

Si la version vannetaise notée par La Villemarqué avait réellement contenu le nom *Scolan*, au lieu de *Guéganic*, ce nom aurait dû être noté *Scoulan*; cf. *Kerscoulan*, lieu-dit en Plouay (Morb.).

(2) Cf. Ferdinand Lot, *Etudes sur Merlin*, publiées dans les *Annales de Bretagne*, t. XV, p. 505, n.

Pour la Seconde Partie :

- Collect. de Penguern, t. 89, ff. 149-152 : *Iannik Skouldrin*; t. 93, ff. 38-39 : *Yannic Scolant ag e baeron*; *ibid.* ff. 82-84 : *Yannic Scolant*.
 Madame de Saint-Prix. Quatre feuillets manuscrits, texte et traduction (communiqués par M. de La Jaille) : *Iannic Scolant*.
 G. Milin. *Iann Es-Kolmwenn*, in Bulletin de la Sté académique de Brest, t. III (1862-1863), pp. 390-393.
 F.-M. Luzel. *Gwerziou*, t. I, pp. 150-152 : *Iannik Skolan*.

§ XXVIII. *Le PARDON de SAINT-FIACRE* (pp. 350-355).

Je n'ai pu, jusqu'à présent, découvrir dans quelque autre recueil une complainte qui soit le pendant populaire de celle-ci, roulant également sur un crime, commis dans la commune du Faouët (Morb.), à une date non précisée, mais que La Villemarqué semble situer vers la fin du XVIII^e siècle, comme le forfait du prétendu Jean Seolan.

D'après l'Argument de la pièce, la victime s'appelait ici : *Rauze-haulet*, *Rozaoulet* ou *Raoualet*. A ma demande, M. Thomas-Lacroix, archiviste en chef du département du Morbihan, a bien voulu faire faire des recherches dans les registres de la commune indiquée pour tâcher d'y relever l'une de ces variantes patronymiques. Mais bien qu'ayant porté sur l'ensemble du XVIII^e siècle, le résultat de ces recherches est resté négatif (1).

Seule la langue de la pièce serait donc susceptible de retenir l'attention, en ce qu'elle correspond de façon assez lâche au sous-dialecte cornouaillais en usage dans la région où le chant a pu être composé. (Aucune indication de provenance n'est fournie à son sujet dans l'un ou l'autre des trois états de l'ouvrage, mais M^{me} de La Villemarqué l'inscrit dans ses Tables comme lui ayant été donné par « une inconnue »).

§ XXIX. *Les LABOUREURS* (pp. 363-366).

Le t. IV de la première édition des *Derniers Bretons*, pp. 291-296 (Edit. Michel Lévy, t. II, pp. 226-228) contient une *Complainte du Laboureur* dont l'esprit est exactement celui de la pièce du *Barzaz-Breiz* intitulée *Les Laboueurs*, et dont on ne voit pas trop pourquoi elle a été classée parmi les « Chants Historiques ». Il semble cependant difficile d'assigner à toutes deux une provenance unique, et, dans l'édition définitive de son ouvrage, Souvestre lui-même fait remarquer qu'il n'existe entre elles aucun rapport de composition.

Je n'ai pu établir l'origine de la « complainte » des *Derniers*

(1) Le nom de famille breton qui se rapprocherait le plus de l'une ou l'autre des trois variantes indiquées ci-dessus est *Roualcc*. Mais il s'agit en l'espèce d'un patronyme sporadique purement léonais, apparaissant dès l'an 1600 aux registres de baptêmes de Saint-Pol-de-Léon, et confiné à l'heure actuelle dans quatre ou cinq localités voisines de cette ville.